

# MARSILLY actu

## Dans ce numéro :

Rénovation générale des écoles ; c'est parti	2
Poubelles sur le trottoir, le rappel à l'ordre	2
Franck COUDRAY, nouvel Adjoint	2
La taille des arbres, haies et plantations riveraines	2
Les mots de l'opposition	2
Un nouveau Directeur des	3
Bibliothèque ambulante de Marsilly	3
La graphothérapie pour remédier aux difficultés	3
Voyage séniors - mai 2023	3
Histoires et Culture	3
C A M	4
Le Bas d'Eau	4
L'Atelier du Yoga	4
La Ruche Basket	4
Bibliothèque Municipale	4
Club Photo Marsilly	4
La Clé des Chants	4
Cote à Coast	4

## MEMO

### Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30  
 Mardi : 13h30 à 17h30  
 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30  
 Vendredi : 9h00 à 17h00  
 ☎ 05 46 01 30 10  
 ✉ mairie@marsilly.fr

### Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV  
 Jacques GLENEAUD (urbanisme) sur RDV  
 Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30  
 Laureyane VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv

### Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00  
 Mercredi après-midi : 15h à 18h00  
 ☎ 05 46 01 95 04

### Site internet et appli :

www.marsilly.fr  
 Iltiwap (code marsilly)  
 FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication : Hervé PINEAU

Comité de rédaction : Elus et associations

Crédits photos : Service Municipal et associations

Impression et tirage : 1 600 exemplaires - IMPRIMERIE ROCHELAISE

## L'Edito du Maire

### Les années folles,

En ce début de février c'est à la fois l'heure du bilan et des projections. 2022 aura été un bon crû d'équipements et de travaux.

Le soleil a moins manqué que la main d'œuvre pour aller plus vite plus loin : deux rues refaites, le parking de l'école maternelle réaménagé, des toitures reprises, des systèmes de pilotage de l'énergie installés, sept des onze classes des écoles maternelle et élémentaire dotées en équipement numérique, le contournement de Marsilly pour les convois exceptionnels achevé, nos stades défendus et mieux entretenus, des mises en peinture, des protections anti-vandales, les études lancées pour les opérations de rénovation générale des écoles et de requalification de la rue de l'Eglise ...

Il nous reste à aborder 2023. C'est l'année noire a priori, avec une inflation galopante. Les plus anciens ont connu dans les années 1970 -1980 une inflation à deux chiffres, et les deux chocs pétroliers. Pendant ces années, cependant, l'économie était plus saine et le monde plus petit. Les Russes étaient derrière leur rideau de fer, les Chinois à vélo. Le monde est devenu compliqué, les passions et les mots d'ordre l'emportent sur la raison et le pragmatisme. L'incohérence est devenue un bruit de fond et c'est contre celle-ci qu'il faut s'élever à tous les niveaux.

A nous, alors, d'être cohérents avec nos aspirations locales, nos ressources, nos émotions devant le spectacle du monde, nos déclarations et nos efforts à réaliser.

2023, c'est une année encore où imagination, adaptation, patience, travail seront nécessaires pour aborder un environnement tumultueux. Mais pour des gens vivant au bord de la mer, le tumulte des vagues c'est la vie, et la vie c'est l'espoir.

Bonne lecture,

Le Maire,  
Hervé PINEAU



## Donner une heure par mois ou une journée par an pour rendre service à ses voisins ou à son village. N'est-ce pas le désir de chacun ?

A Marsilly, le concept de « L'HEURE CIVIQUE » est en marche, conçu au niveau national par M. Atanase PERIFAN, celui-là même qui a créé la « FETE DES VOISINS ».

En Charente-Maritime, Madame Sylvie MARCILLY, présidente du Conseil Départemental, son vice-président, Monsieur Alexandre GRENOT et les maires des villes et villages, dont Hervé PINEAU, notre maire et Daniel MARCONNET, élu et coordinateur, souhaitent promouvoir ce concept. Il s'agit bien de BENEVOLAT !

Le Conseil de Village, apolitique et consultatif, a proposé d'aider Daniel MARCONNET à faire connaître l'Heure civique à tous les marseillois(es) : d'une part, auprès de ceux qui souhaitent proposer leurs services, leurs conseils, leurs compétences (informatiques, techniques, artistiques, etc.) ou encore leurs outils (bricolage, remorque, échelle, etc.) ; d'autre part, auprès de ceux qui ont besoin d'un service et qui peuvent ne pas oser demander.

Un numéro de téléphone vous sera bientôt communiqué pour « demander un service ponctuel et bénévole » et le site internet : [marsilly.lheurecivique.fr](http://marsilly.lheurecivique.fr) permet - dès à présent - de vous inscrire afin de vivre une belle aventure de participation citoyenne et de solidarité. Début mars, la mairie et le conseil de village, organiseront une réunion publique pour en reparler et échanger. Venez nombreux !

Valérie Benatar, présidente du conseil de village de Marsilly, 06 75 87 20 06

## Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2020, ceux entrant au CP et les nouveaux arrivants sur la commune se dérouleront du 1er au 31 mars 2023 de 9h00 à 16h00.

Il conviendra de se présenter en mairie avec livret de famille, justificatif de domicile et certificat de radiation scolaire de la précédente école pour les nouveaux arrivants.





Prochaine réunion  
du Conseil Municipal

**Mardi 28 mars 2023**  
à 19h00  
Salle du Conseil  
En Mairie

Retrouvez le  
compte rendu  
sur le site  
[www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

## Poubelles sur le trottoir, le rappel à l'ordre

Au-delà des nuisances visuelles et olfactives pour le voisinage, on constate que l'abandon d'une poubelle extérieure (ou d'un sac poubelle) qui traîne dehors a des conséquences directes sur la qualité de vie des personnes (dégradation des paysages et du cadre de vie, dégradation de l'environnement, et même dégradation de la santé publique).

Certains habitants ne respectent pas les règles de collecte des déchets. L'irrespect et les mauvais comportements feront donc l'objet d'une répression.

Par conséquent, la commune de Marsilly va entamer une campagne de sensibilisation avant de prendre des sanctions.

*Code générale des collectivités territoriales L2224-16 et le Code de l'environnement R541-76)*



## Les mots de l'opposition

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 !

Un mot sur le dernier conseil municipal du 22 novembre 2022, qui comportait 22 points de délibération. Un seul de ces points a été mentionné dans la presse, celui concernant l'accueil à la cabane au Port de La Pelle. Pourtant, des éléments intéressants les habitants de Marsilly ont été évoqués, qu'il s'agisse des problèmes de chauffage à l'école, du refus catégorique d'étudier une amélioration des trottoirs et de la voirie rue de Villedoux, ou des projets d'aménagement des espaces verts.

Ainsi, le Conseil de village a présenté une étude sérieuse relative à un exemple de végétalisation, d'ailleurs dans le droit fil de nos propositions lors de la dernière campagne. La déception des membres de ce conseil était patente face au peu d'intérêt montré par le maire pour leur travail et leurs attentes.

Enfin, si nous avons validé les investissements annoncés pour la rénovation des écoles, prévus et repoussés depuis plusieurs années, c'est en raison de l'urgence face à la vétusté de certaines classes et au manque de chauffage opérationnel. Néanmoins, il est regrettable qu'un tel projet n'ait pas fait l'objet de davantage de concertation citoyenne face aux différents choix à opérer (restaurer, reconstruire sur site ou non, etc.).

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter.

Tél : P. Chanabaud 06 33 44 17 09 - [facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

## Rénovation générale des écoles : c'est parti !

Le coup d'envoi des travaux de rénovation des écoles Jean de La Fontaine, Jean Ferrat et des réfectoires du restaurant scolaire sera lancé pendant les vacances de février.

Ce projet « phare » du mandat vise à corriger les défauts que le temps fait peser sur les bâtiments, en donnant un cadre de vie plus confortable, plus sain et plus moderne aux enfants et aux équipes pédagogiques, et à améliorer les performances thermiques des bâtiments, dans la perspective du décret « tertiaire » imposant la réduction progressive des consommations d'énergie des locaux de plus de 1 000m<sup>2</sup>, de 40% en 2030 jusqu'à 60% en 2050.

Plomberie, électricité, isolation, changement de chaudière, de menuiseries, réduction des apports solaires, réfection des peintures, revêtements de sol, bardages, nouvelle structure de jeux à l'école maternelle, sont au programme.

Ce chantier s'échelonnait sur deux ans, les entreprises intervenant pendant les congés scolaires uniquement, soit jusqu'à l'automne 2024. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 800 000€ ttc.



## Franck COUDRAY, nouvel Adjoint aux bâtiments et à l'environnement

Elu au poste de 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire par le Conseil Municipal, Franck COUDRAY se voit confier la délégation concernant les Bâtiments, les réseaux et les Espaces Verts.

Il est chargé d'impulser et piloter la politique d'entretien et d'amélioration du patrimoine communal, de mise en valeur et de conservation des espaces verts (y compris des terrains de sports).

A ce titre, il sera notamment l'interlocuteur privilégié des utilisateurs des infrastructures, et tiendra une permanence en mairie deux vendredi par mois, de 11h à 12h.



## La taille des arbres, haies et plantations riveraines



### La responsabilité

Rappel en la matière les dispositions à respecter : les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...)

### Les risques

Le Code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, sous peine en cas d'accident que les propriétaires des véhicules concernés soient civilement et pénalement responsables. Il en serait de même d'un piéton accidenté pour avoir dû s'engager sur la chaussée pour contourner l'obstacle d'une végétation riveraine encombrant l'espace public. Selon l'article 121-3 du Code pénal, « il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui ». Tout ce qui touche à la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques d'une commune, relèvent des pouvoirs de police du maire. Sous couvert de l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales il peut ainsi imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies ou mettant en cause la sécurité

### Notre démarche est une relance pour la protection de nos riverains

Avant le printemps il est temps de se mettre en limite de propriété. L'irrespect et les mauvais comportements feront donc l'objet d'une répression.

## Un nouveau Directeur des Services Techniques



Depuis le 29 décembre dernier, Franck MUS-SILLIER occupe le poste de Directeur des Services Techniques.

Doté d'une expérience d'une dizaine d'années dans cette fonction, il est chargé de piloter les opérations d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, domaine public, espaces verts), et concourt à la mise en œuvre opérationnelle des projets communaux, tel le lourd chantier de rénovation des écoles.

Les élus et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue !

## Bibliothèque Ambulante de Marsilly

Vous êtes momentanément ou de façon permanente, empêché-e de vous déplacer ? vous aimez lire ?

La Bibliothèque Ambulante de Marsilly, créée dans le cadre de la commission solidarité du Conseil de Village vous propose de vous porter des livres de la bibliothèque.

Nous assurons également le retour et nous profiterons de ce moment pour discuter de vos lectures, si vous le souhaitez.

Vous pouvez laisser vos coordonnées à la bibliothèque,

Promis, on vous rappellera !

A bientôt

Anne, Catherine, Chantal, Florence



## La graphothérapie pour remédier aux difficultés d'écriture

« un enfant, un adolescent ou un adulte qui écrit mal ne le fait jamais exprès »

Écriture illisible, lente ou maladroite, tenue de l'instrument crispée, douleurs, remarques des autres sur son écriture, chez l'enfant et l'adolescent, ces facteurs peuvent entraîner de grandes difficultés, allant parfois jusqu'à l'échec scolaire.

La graphothérapie est un ensemble de techniques qui restaure le geste graphique pour retrouver une écriture claire, rapide, et surtout **le plaisir d'écrire**.

Rencontrons-nous pour en parler.

Sylviane BONNET Graphothérapeute  
G.G.R.E. (groupement des graphologues  
rééducateurs de l'écriture)  
5, rue du Verger  
à Marsilly  
06 66 69 22 43

GRAPHO THÉRAPEUTE  
qu'est-ce que c'est ?

## Voyage Seniors de Marsilly - Mai 2023



Parc oriental de MAULEVRIER avec visite d'une chocolaterie

le mardi 23 Mai 2023

Le parc de Maulevrier (49, Maine et Loire) s'étend sur 29 hectares et constitue un des plus grands jardins japonais d'Europe

Départ et retour du car : mairie de Marsilly

Inscription avant le 1<sup>er</sup> avril 2023, bulletin d'inscription disponible à la mairie  
Participation aux Frais : 30 euros par personne

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Daniel MARCONNET, adjoint au maire, vice-président du CCAS au 06 46 86 55 90

Voyage accessible aux personnes à mobilité réduite (possibilité de fauteuil roulant à réserver à l'inscription)

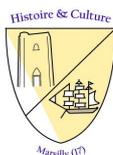
Le menu du repas de midi sera disponible ultérieurement

Places limitées, inscrivez-vous vite ☺

Au plaisir de vous revoir



## Le coin des Associations



### Les recherches d'Histoire et Culture

Un soldat de Napoléon, natif de Marsilly : Pierre Antoine BIRE  
D'après sa fiche (Généanet), né le 26/04/1786 à Marsilly, fils de Pierre et de Anne GIRARD, taille 1m64, visage rond, front couvert, nez pointu, bouche moyenne et menton petit, yeux bleus et cheveux noirs, conscrit de l'an 1806, arrivé au corps le 11/12/1806, au 42<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de ligne, tambour le 26/04/1807, mort à l'hôpital de Gironne (Gerona en Espagne), le 28/08/1811, par suite de fièvre :

Dans le registre paroissial de Marsilly, on trouve bien le baptême de Pierre Antoine BIRE, en réalité à la date du 16/06/1786, fils de Pierre, laboureur et de Anne GIRARD.

A noter : l'association Histoire et Culture dispose maintenant de son site internet : <http://www.histoireetculture.fr/>

Prochaine réunion généalogie : vendredi 17 février, salle du petit poucet à 17h00.

Alain Millot, Président



Les festivités de fin d'année du **CAM** au beau fixe !

Cette année encore, le marché de Noël a rencontré une bonne fréquentation surtout en matinée.

La tournée du Père Noël s'est très bien passée avec 46 maisons à visiter et plus de 100 cadeaux à distribuer.

La calèche et son cheval ont cette année encore ravi petits et grands et notre Père Noël a su trouver les mots et les gestes envers les enfants et les parents, si bien que ceux-ci ont déjà réclamé son passage pour Noël 2023.



Toute l'équipe des **Arts de l'Estran** vous présente ses meilleurs vœux artistiques pour l'année 2023.

Tout au long de l'année, nous vous proposons à la salle de l'Atelier, située 16 rue de l'ancienne poste, des activités d'arts graphiques, du modelage, de la couture et de la broderie dans une ambiance conviviale. Les activités sont encadrées soit par des bénévoles soit par des intervenants qualifiés.

Depuis la rentrée, notre association s'est enrichie d'une nouvelle intervenante en la personne d'Hélène Amrouche. Diplômée de l'Ecole supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg, Hélène est une artiste illustratrice.

Ses techniques de prédilection sont le dessin, la peinture et l'estampe. Son travail s'inspire de l'univers du conte, de motifs symboliques et d'imagerie populaire.

Elle expose régulièrement et poursuit ses expérimentations graphiques au sein du collectif de l'Atelier Bletterie à La Rochelle.

Cette nouvelle année va être encore riche de rencontres avec toujours le partenariat entre la section couture et la ligue contre le cancer, l'organisation d'une exposition les 01 et 02 avril prochain à la salle Simenon de Marsilly. Dates à noter dès à présent dans vos agendas ! A découvrir des tableaux, des dessins, des sculptures et des réalisations de couture et broderie. N'hésitez pas venir nous rencontrer.

Vous pouvez nous joindre toute l'année par téléphone au 06.45.60.04.35 ou par Email : [lesartsdelestranmarsilly@gmail.com](mailto:lesartsdelestranmarsilly@gmail.com)  
Une page Facebook permet aussi de partager des photos liées à l'actualité de l'association : <https://www.facebook.com/chrisguy4>

**Corinne PAPIER, Présidente**



### **L'Atelier du Yoga de Marsilly**

Nous espérons que ce mois de janvier 2023 a bien démarré...

Une pratique régulière du Yoga vous permet de conserver votre Santé, et en ce moment nous pouvons dire que notre corps est mise à l'épreuve avec ces nombreux virus ! Finalement peu d'absence ce début de mois alors continuons sur notre lancée avec l'énergie des différents groupes qui s'est mise en place !

Avec des cours le matin : mardi, mercredi et jeudi à 10H30 dans la GRANDE salle de La Tonnelle !

Mercredi matin yoga sur chaise pour les personnes en douleur. Et tous les soirs de 18H30 à 19H30 tous niveaux !

2023 le renouveau ! Plusieurs thérapeutes, petit comité d'élèves pour votre grand confort.

Le dimanche 26 février prochain : venez partagez la chandeleur avec un yoga crêpes ! C'est aussi une journée pour découvrir le nouveau concept : YOGA DANSE & CONSTELLATION

N'oubliez pas que adhérer à l'association L'Atelier du Yoga de Marsilly permet de bénéficier de tarif réduit pour les massages, et les cours privés.

Nous remercions chaleureusement les membres du bureau partants : Florence Bourgoit, Stéphane Grenier, Isabelle Kollman Vanessa Doucet et souhaitons la bienvenue aux membres du bureau entrants : Karine Montano, Mélanie Bidon et Fabienne Sudret. Et, remerciements à toute l'équipe de la Mairie pour votre soutien.

Dans l'amitié du yoga  
**Hélène Ginovart 06 40 64 37 47 - [latelierduyoga17@gmail.com](mailto:latelierduyoga17@gmail.com)**



Les abeilles de **La Ruche Basket** ont repris leur envol et retrouvé les terrains après la pause de Noël.

La Galette organisée par le club le 21 janvier dernier a donné l'occasion de nous retrouver et d'échanger autour des manifestations à venir.

L'organisation d'une sortie pour les équipes filles du club pour aller voir un match de Ligue Féminine à La Roche/Yon, un repas concert et l'Assemblée Générale devraient agrémentez cette fin d'année.

N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes tous les week-ends mais aussi les séniors ! qui recevront Marennes le samedi 25 février à 19h00 Salle Robert Chansigaud. Paninis et boissons (avec ou sans houblon) vous y attendront !



L'équipe de **la bibliothèque** a le plaisir de souhaiter à tous ses adhérents une excellente année de lecture.

L'année 2022 a vu une nette reprise de sa fréquentation qui avait fortement baissé pendant les années de COVID, ce qui est très encourageant pour l'équipe. Les livres de la rentrée 2023 vous attendent.

Un souhait à l'attention de nos lecteurs : qu'ils évitent de corner les pages des livres qu'ils empruntent, il y a des signets à leur disposition à la biblio. Nous avons eu plusieurs remarques à ce sujet. Respectons les livres et pensons à ceux qui les liront après nous.



Depuis la rentrée de septembre, beaucoup de photos ont été prises par les adhérents du **Club Photo Marsilly** dans différents lieux : autour de la Gare de La Rochelle de jour, puis de nuit à l'occasion du son et lumière, à l'abbaye de Maillezaix, sur l'Île Madame, à La Tremblade, à la Corderie Royale, au moment du lever de soleil sur l'abbaye des Châteliers et sur les éoliennes de Longèves...

Autant de bons moments de partage de notre passion. Nous avons aussi réalisé les photos des équipes de basket de Marsilly au mois d'octobre et un reportage sur les plantations citoyennes au Payaud par le matin frais du 10 décembre.

En ce moment, nous profitons des jours d'hiver pour renforcer nos savoir-faire au moyen de présentations techniques suivies d'une mise en œuvre sur le terrain.  
[www.clubphotodemarsilly.com](http://www.clubphotodemarsilly.com)



### **La Clé des chants,**



La Clé des Chants

Forte de ses 34 choristes, dont une dizaine de nouveaux, et sous la direction dynamique de sa cheffe de chœur Franjo Martin Levêque, La Clé des Chants attaque un nouveau programme, toujours avec un répertoire de chants classiques, pour le concert du mois de juin prochain. Vous aimez le contact, vous aimez chanter, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus. Répétition tous les mercredis dans la salle Simenon à Marsilly de 17h45 à 20h. Nous n'avons pas de répétitions pendant les vacances scolaires.

Contact : [lacledeschants17137@gmail.com](mailto:lacledeschants17137@gmail.com)



Les membres de l'association **Côte à Côte Coast** ont fini l'année 2022 de belle manière avec le repas annuel organisé le 26 novembre, au restaurant du Golf de la Prée, en compagnie du groupe Tête en l'Eire et de Patricia Gorbarty pour la danse irlandaise, suivie d'une sortie au pub McEwans de La Rochelle le 15 décembre.

L'assemblée générale du vendredi 3 février a été l'occasion d'évoquer le bilan 2022 et surtout les belles perspectives de 2023 : Saint-Patrick le 17 mars, nouvelle excursion au printemps et le voyage en Irlande prévu du 9 au 16 juin prochain.

**La Présidente et son équipe.**